

AVIS DE CONCOURS

EDES

Deuxième Concours International de composition musicale Edison Denisov

Organisateurs :

Ministère de la Culture de la Fédération de la Russie
Editions Musicales « Le Chant du Monde » (France)
Département de la Culture de la région de Tomsk
Collège de Musique Edison Denisov (Tomsk)
L'Union des Compositeurs de Russie

Avec le soutien de la Fondation Pro Helvetia (Suisse)

Ce concours est dédié à la mémoire d'un éminent compositeur de notre temps Edison Denisov, le fondateur de la nouvelle école russe de composition, l'homme public d'action culturelle, grâce auquel la musique russe a pris sa juste place dans le domaine musical mondial.

REGLEMENT

1. Le concours est ouvert aux compositeurs de toute nationalité, nés après le 1^{er} octobre 1975.
2. L'effectif instrumental est une flûte et un trio à cordes (violon, alto, violoncelle). La participation de tous les quatre instruments est obligatoire.
3. La durée de la composition doit être de 8 à 10 minutes.
4. Chaque participant a le droit de présenter une seule œuvre. Elle doit être imprimée sur papier, en deux exemplaires. Le matériel d'ensemble doit être réalisé en format PDF et présenté sur un CD.
5. Les partitions ainsi que le matériel d'ensemble peuvent être écrites à la main ou réalisées à l'aide d'un ordinateur. Dans le premier cas, l'écriture doit être facilement lisible.
6. L'œuvre présentée doit être originale, non publiée, ne pas avoir fait l'objet d'exécution publique ou d'une diffusion à la radio ou à la télévision, ni être primée dans d'autres concours.
7. Le nom du compositeur ne doit pas apparaître sur la couverture de la partition ; il doit être remplacé par une devise. Les copies de la partition doivent être accompagnées par le CD et une enveloppe fermée, sur laquelle figurera la même devise.
Dans l'enveloppe, le participant doit inscrire : son nom, date et lieu de naissance, sa nationalité, la copie de passeport, deux photos, l'adresse postale complète, le numéro de téléphone, fax, adresse électronique (s'il en a une) et un court CV.

8. Les dossiers doivent être envoyés au plus tard le 20 septembre 2010 à l'adresse suivante :
103009 Moscou, Union des Compositeurs de la Russie
Brusov pereulok 8/10, korp.2,
Concours Edison Denisov
9. Le jury se compose de :
Christoph Bösch, flûtiste, directeur artistique de l'ensemble Phénix-Bâle (Suisse)
Hervé Désarbre, organiste, directeur des Editions musicales « Le Chant du Monde » (France) ;
Faradj Karaev, compositeur, professeur au Conservatoire Tchaïkovski de Moscou (Russie/Azerbaïdjan) ;
Yuri Kasparov, compositeur, professeur au Conservatoire Tchaïkovski de Moscou (Russie) ;
Victor Ekimovski, compositeur, secrétaire de l'Union des Compositeurs de Russie (Russie)
10. Les résultats du concours seront proclamés le 15 octobre 2010 au plus tard.
11. Le jury octroie deux prix : premier prix – 1500 euros, deuxième prix – 1000 euros. Les sommes indiquées sont les sommes brutes. Elles seront soumises à une taxe de 13% pour les lauréats russes et de 35% pour les représentants d'autres pays.
Le jury a le droit d'attribuer des diplômes et recommander à l'exécution des partitions n'ayant pas obtenu les premier et deuxième prix.
13. Les deux partitions primées seront éditées par les Editions « Le Chant du Monde ».
14. Les œuvres primées et distinguées seront exécutées à Tomsk au cours de la deuxième quinzaine d'octobre 2010. La date exacte sera communiquée ultérieurement.
15. Toute information utile sera déposée au fur et à mesure sur les sites de Collège de Musique Edison Denisov <http://tomu.trecom.tomsk.ru/> et des Editions Le Chant du Monde www.chantdumonde.com .